



SETCa-BBTK

Calcul du nombre de jours couverts par la rémunération différée pour les membres temporaires de l'enseignement

Ce document doit être rentré, dûment complété, auprès du bureau de paiement de la FGTB, en même temps que les formulaires C.4.-enseignement délivré par l'employeur.

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur avoir été occupé(e) comme enseignant(e) temporaire durant les périodes suivantes :

[illegible]

					TOTAL	
(2) arrondi à l'unité supérieure					TOTAL ARRONDI ²	

Les vacances proméritées se terminent à la date du (estimation à confirmer par le bureau de chômage de la FGTB)

Signature :

Date :